

CSA R SCA du 19 novembre 2024

Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs,

La **CGT** tient aujourd'hui à alerter sur les multiples décisions et transformations en cours au sein du Service du Commissariat des Armées, lesquelles impactent profondément les agents du SCA, tant dans leurs conditions de travail que dans leur vie personnelle. Nous sommes ici pour exiger des actions concrètes et responsables afin de préserver le service public et de garantir des conditions de travail décentes pour tous les agents.

Depuis la mise en place du logiciel de pointage GAETAN, les retours des agents révèlent un climat de contrôle accru, loin des promesses de flexibilité. L'absence d'horaires variables impose des contraintes inadmissibles aux agents, limitant leur autonomie et allant à l'encontre des principes d'amélioration des conditions de travail. Pire encore, en cas de dysfonctionnements techniques, les agents sont contraints de rattraper le temps perdu, bien que ces interruptions relèvent des défaillances du système lui-même. Nous demandons donc la mise en place d'horaires variables et l'annulation des obligations de rattrapage en cas de pannes techniques.

Le gouvernement a annoncé la fin de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA), une mesure qui, bien que modeste, permettait de compenser en partie la stagnation des salaires face à l'inflation. La GIPA constituait une aide pour de nombreux agents, en particulier ceux en fin de carrière ou aux échelons sans progression. Dans un contexte de gel de la valeur du point d'indice, cette suppression témoigne d'un mépris envers le pouvoir d'achat des agents publics. La **CGT** exige le maintien de la GIPA ainsi qu'une revalorisation immédiate de la valeur du point pour compenser les années d'austérité salariale.

L'extension des jours de carence en cas d'arrêt maladie de 1 à 3 jours est une autre atteinte au droit des agents. Cette mesure, en réduisant les indemnités maladie, met une pression supplémentaire sur les agents malades et risque d'aggraver la situation sanitaire sur les lieux de travail. La **CGT** s'oppose fermement à cette mesure et exige un retour à une couverture complète dès le premier jour d'arrêt.

La proratisation des congés pour les agents travaillant en cycle de 4,5 jours est une pratique inéquitable et illégitime, qui va à l'encontre des arrêts rendus par le Conseil d'État et le Tribunal Administratif. Nous demandons au ministère de se conformer aux décisions de justice et d'abandonner cette pratique, injustement appliquée, qui réduit les droits des agents.

Le récent projet concernant la Protection Sociale Complémentaire (PSC) pour les agents du MINARM soulève également des préoccupations, en particulier pour les ayants droit. L'approche retenue, qui impose aux familles de jongler entre contrats individuels et collectifs, complique l'accès aux soins et creuse les inégalités. Nous demandons une prise en charge équitable pour tous les ayants droit, avec une cotisation adaptée pour les enfants, y compris ceux en situation d'handicap, afin d'assurer une véritable avancée sociale pour les agents et leurs familles.

Enfin, les suppressions de postes programmées pour 2025, et les faibles recrutements dans les catégories C et ouvriers d'État, révèlent une politique de dégraissage insoutenable. Les agents, déjà soumis à une charge de travail élevée, ne peuvent continuer à « faire plus avec moins ».

La **CGT** réclame un moratoire sur ces suppressions de postes et un renforcement des effectifs dans les secteurs sous tension.

En conclusion, nous rappelons que les agents du SCA attendent des actions concrètes et un dialogue social sincère. Nous resterons vigilants et mobilisés pour défendre les droits et les conditions de travail de tous les agents. Nous espérons que la direction entendra ces alertes et prendra enfin des décisions respectueuses de ceux qui, chaque jour, œuvrent au service de la défense nationale.

